



Ministry of State for
Administrative Development



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES

SÉMINAIRE RÉGIONAL À HAUT NIVEAU « STRATÉGIES, INSTRUMENTS ET MOYENS DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE »

Organisé conjointement par
Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte et l'OCDE

ORDRE DU JOUR

Hôtel Intercontinental Cairo Citystars

*Le Caire, Égypte
20 et 21 juin 2007*



Ministry of State for
Administrative Development

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES

SÉMINAIRE RÉGIONAL À HAUT NIVEAU « STRATÉGIES, INSTRUMENTS ET MOYENS DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE »

Première journée – Mercredi 20 juin

8.30 – 9.00	<i>Enregistrement</i>
9.00 – 9.30	Séance d'ouverture
	<p><i>Observations liminaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Président de la réunion – Égypte</i> Dr Ashraf Abdel-Wahab, Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte. ○ <i>Vice-président de la réunion – Italie</i> M Federico Basilica, Conseiller juridique du Sénat de la République et de l'Unité pour la simplification et la qualité de la réglementation, Présidence du Conseil des ministres, Italie. ○ <i>Modérateur – Secrétariat de l'OCDE</i> M Christian Vergez, Chef de la Division de l'innovation et de l'intégrité, Secrétariat de l'OCDE.
9.30 – 11.00	<p>Séance 1 : Les moyens de la simplification administrative : la stratégie</p> <p>Présidence de la séance: Dr. Ashraf Abdel-Wahab, Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</p>
	<p>Les politiques de simplification administrative sont une priorité pour les autorités publiques. De nombreux pays s'intéressent de près aux mesures qu'il convient de prendre pour éliminer les obstacles aux échanges, à l'investissement et à l'entrepreneuriat, ce qui replace la simplification administrative dans le contexte général des politiques de renforcement de l'efficacité et de la productivité. Cette séance sera centrée sur la stratégie de simplification administrative, instrument au service de la qualité de la réglementation. Elle donnera une idée de la façon dont la simplification administrative contribue à la transparence et à l'efficacité, et montrera en quoi l'efficacité de cette politique suppose la consultation des parties prenantes. Les stratégies de simplification sont centrées sur deux aspects de l'action publique : le contrôle <i>a priori</i> des charges qu'entraîne la nouvelle réglementation (concept de flux) et la réforme <i>a posteriori</i> de la réglementation contraignante en vigueur (concept de stock).</p>
	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mlle Delia Rodrigo, Analyste des politiques / Administrateur, Secrétariat de l'OCDE. <p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M Mark Hammond, Conseiller sur la gestion de l'information et données, Better Regulation Executive, Royaume-Uni. ○ M Fethi Bdira, Directeur général, Services du Premier ministre, Tunisie. ○ Mme Elise Debiès, Responsable du pôle partenariat, Direction générale de la modernisation de l'État, France. ○ M Jorgen Wissing Jensen, Chef de section, Agence danoise du commerce et des entreprises, Danemark. ○ Dr Ashraf Abdel-Wahab, Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES

SÉMINAIRE RÉGIONAL À HAUT NIVEAU « STRATÉGIES, INSTRUMENTS ET MOYENS DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE »

	<p>Questions à discuter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le rôle de la simplification administrative dans une stratégie de réforme de la réglementation qui englobe l'ensemble des administrations ? • Comment intégrer les principes de réforme de la réglementation et de simplification administrative (transparence, efficacité, consultation) dans l'élaboration de l'action publique ? • Quelles sont les stratégies possibles pour moderniser l'élaboration des règles (évaluations des charges administratives) et pour réviser la réglementation en vigueur (programmes de simplification) ? • Comment suivre les progrès de la simplification administrative ?
11.00 – 11.30	<i>Pause</i>
11.30 – 13.00	<p>Séance 2 : Les moyens de la simplification administrative : l'organisation institutionnelle</p> <p>Présidence de la séance : <i>Dr. Ashraf Abdel-Wahab, Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</i></p>
	<p>Les conditions institutionnelles et organisationnelles de la simplification administrative varient d'un pays à l'autre, selon l'organisation politique et administrative, ainsi que le point de convergence des objectifs. De nombreux pays utilisent toute une gamme de structures institutionnelles, mettant l'accent sur des éléments particuliers qui peuvent changer avec le temps. Cette séance permettra d'examiner les différentes stratégies utilisées dans les pays de l'OCDE et les pays arabes en ce qui concerne l'organisation institutionnelle de la simplification administrative.</p>
	<p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>M Alaa Kotb, Conseiller juridique, Ministère d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</i> ○ <i>Mme Fiorenza Barazzoni, Directeur général, Unité pour la simplification et la qualité de la réglementation, Présidence du Conseil des ministres, Italie.</i> ○ <i>M Rashid Ishaq, Directeur du recrutement, Bureau de la fonction publique, Bahreïn.</i> ○ <i>M Krisztian Orban, Conseiller, Réforme de la réglementation, Ministère de la justice, Hongrie.</i> ○ <i>M Tahseen Al-Qatawneh, Secrétaire Général, Département de la législation et des consultations, Première ministre, Jordanie.</i> ○ <i>M Bassem M Rajab, Assistant du Directeur du projet, Directeurat du gouvernement électronique, Autorité nationale palestinienne.</i>
	<p>Questions à discuter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les différentes modalités institutionnelles de la simplification administrative et leurs avantages respectifs ? • Comment les organes chargés de la simplification administrative peuvent-ils coordonner leur action avec celle des institutions réglementaires pour que l'envergure des programmes réponde à une stratégie qui englobe l'ensemble des administrations ? • Quelles sont les ressources nécessaires (humaines et financières) pour mettre en œuvre les programmes de simplification administrative ?
13.00 – 14.30	Déjeuner à l'invitation du Ministère d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte
14.30 – 16.30	<p>Séance 3 : Les instruments de la simplification administrative</p> <p>Présidence de la séance : <i>Dr. Ashraf Abdel-Wahab, Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</i></p>



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES

SÉMINAIRE RÉGIONAL À HAUT NIVEAU « STRATÉGIES, INSTRUMENTS ET MOYENS DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE »

	<p>Les instruments de la simplification visent à rationaliser la gestion des obligations déclaratives pour épargner le temps et les ressources de ceux qui sont touchés par la réglementation. Ils apportent les mécanismes qui permettent la mise en œuvre des stratégies générales de simplification. Ces instruments ont aussi pour effet de renforcer la transparence et le contrôle de la réglementation administrative. Cette séance sera centrée sur les différentes stratégies adoptées par les pays de l'OCDE et les pays arabes pour exploiter les instruments de la simplification administrative. On s'intéressera tout particulièrement à l'utilisation des TIC et des instruments d'administration électronique.</p> <p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M Sameh Bedair, <i>Chef du Secteur des politiques et des programmes auprès du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</i> ○ M Anders Lindgren, <i>Directeur adjoint, Ministère de la justice, Suède.</i> ○ Mme Elise Debiès, <i>Responsable du pôle partenariat, Direction générale de la modernisation de l'État, France.</i> ○ Mme Faiza Limam, <i>Directeur, Services du Premier ministre, Tunisie.</i> ○ M Jorgen Wissing Jensen, <i>Chef de section, Agence danoise du commerce et des entreprises, Danemark.</i> ○ M Milan Jansen, <i>Haut responsable, Ministère de l'Intérieur, Pays-Bas.</i> ○ M Tarek Saad, <i>Responsable des projets, Ministère d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</i> ○ Mme Dominique de Vos, <i>Directrice générale adjointe, Agence pour la simplification administrative, Services du Premier ministre, Belgique.</i> <p>Questions à discuter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment intégrer l'administration électronique dans les stratégies de simplification ? Quels sont les principaux défis que les pays doivent relever pour mieux appliquer à la simplification les instruments fondés sur les TIC ? • Quels sont les instruments les plus couramment utilisés pour simplifier la législation ? • Quels sont les instruments les plus utilisés pour que le respect de la législation soit moins pesant ?
16.30 – 17.00	<i>Pause</i>
17.00 – 18.00	<p>Séance 4. 1^{ème} Partie : La mise en œuvre des stratégies de simplification : l'exemple des guichets uniques</p> <p>Présidence : Dr. Ashraf Abdel-Wahab, <i>Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</i></p>
	<p>Les guichets uniques sont des bureaux où le demandeur ou tout autre client des services publics peuvent obtenir au même endroit toutes les informations utiles à leur démarche. Ils sont principalement destinés à rendre au client des services intégrés en réduisant au minimum le nombre d'interlocuteurs et les difficultés d'accès. Les guichets uniques ont pour objet de permettre aux usagers des économies substantielles dans leurs demandes de renseignements et dans les coûts de transaction que leur impose la diversification de leurs rapports avec l'administration. La séance a pour but d'examiner les différentes stratégies adoptées par les pays de l'OCDE et les pays arabes pour mettre en place des guichets uniques, ainsi que leur efficacité pour simplifier les procédures administratives.</p>



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES

SÉMINAIRE RÉGIONAL À HAUT NIVEAU « STRATÉGIES, INSTRUMENTS ET MOYENS DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE »

	<p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M Ahmed Kamal, Directeur général, Développement et mercatique des entreprises auprès du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte ○ M Alex Boehmer, Chef d'unité, Programme d'investissement du MENA, Secrétariat de l'OCDE. ○ M Jamil M. S. Zagharneh, Coordinateur de l'administration électronique, Ministère des technologies des télécommunications et de l'information, Autorité nationale palestinienne.
	<p>Questions à discuter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les différentes stratégies adoptées par les pays de l'OCDE et les pays arabes lorsqu'ils mettent en place des guichets uniques ? • Comment exploiter les instruments fondés sur les TIC pour moderniser les services rendus aux particuliers et aux entreprises ? • Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors des efforts visant la qualité et l'utilisation des guichets uniques ?

Deuxième journée – Jeudi 21 juin

9.30 – 10.15	<p>Séance 4. 2^{ème} Partie : La mise en œuvre des stratégies de simplification : l'exemple des guichets uniques</p> <p>Présidence de la séance : Dr. Ashraf Abdel-Wahab, Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</p>
	<p>Les guichets uniques sont des bureaux où le demandeur ou tout autre client des services publics peuvent obtenir au même endroit toutes les informations utiles à leur démarche. Ils sont principalement destinés à rendre au client des services intégrés en réduisant au minimum le nombre d'interlocuteurs et les difficultés d'accès. Les guichets uniques ont pour objet de permettre aux usagers des économies substantielles dans leurs demandes de renseignements et dans les coûts de transaction que leur impose la diversification de leurs rapports avec l'administration. La séance a pour but d'examiner les différentes stratégies adoptées par les pays de l'OCDE et les pays arabes pour mettre en place des guichets uniques, ainsi que leur efficacité pour simplifier les procédures administratives.</p>
	<p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mme Dominique de Vos, Directrice générale adjointe, Agence pour la simplification administrative, Services du Premier ministre, Belgique. ○ Mme Elise Debiès, Responsable du pôle partenariat, Direction générale de la modernisation de l'État, France.
	<p>Questions à discuter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les différentes stratégies adoptées par les pays de l'OCDE et les pays arabes lorsqu'ils mettent en place des guichets uniques ? • Comment exploiter les instruments fondés sur les TIC pour moderniser les services rendus aux particuliers et aux entreprises ? • Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors des efforts visant la qualité et l'utilisation des guichets uniques ?
10.15 – 10.45	<p><i>Pause</i></p>



INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES

SÉMINAIRE RÉGIONAL À HAUT NIVEAU « STRATÉGIES, INSTRUMENTS ET MOYENS DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE »

10.45 – 12.00	<p>Séance 5 : La mise en œuvre des stratégies de simplification : l'exemple des licences</p> <p>Présidence de la séance : Dr. Ashraf Abdel-Wahab, Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte.</p>
	<p>L'octroi d'une licence, c'est demander l'approbation préalable d'une autorité publique avant la création et l'exploitation d'une entreprise ou la conduite d'une autre activité. De l'avis général, la licence d'exploitation d'entreprise peut nuire gravement à l'économie parce qu'elle soulève la question des obstacles aux jeunes pousses et parce qu'elle peut donner lieu à des pratiques anti-concurrentielles. Cette séance sera l'occasion de réfléchir sur les différentes stratégies adoptées par les pays de l'OCDE et les pays arabes pour réduire et simplifier les régimes de licence d'exploitation des entreprises.</p> <p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M Hatem el-Kadi, Directeur du Programme de modernisation des services gouvernementaux auprès du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte ○ Mme Anne de Chambrier, Collaboratrice scientifique, Direction Politique et analyse économique, Secrétariat d'État à l'économie, Suisse. ○ M André Amiouni, Analyste des politiques, Services du Ministre d'État chargé de la réforme administrative (OM SAR), Liban. ○ M Birol Ekici, Chef de département, Département de l'évolution administrative, Services du Premier ministre, Turquie <p>Questions à discuter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les expériences nationales de l'octroi de licences ? • Quels sont les instruments les plus couramment utilisés pour simplifier l'octroi de licences ? • Quels sont les défis à relever pour simplifier les licences ?
12.00 – 13.00	<p>Étapes suivantes et séance de clôture : le programme de travail sur la simplification administrative</p> <p>Examen des initiatives qui pourraient donner suite aux activités dans ce domaine (par ex. activités de formation, missions d'études et examens collégiaux, indicateurs de la simplification administrative, etc.)</p>
	<p>Observations de clôture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Président de la réunion – Égypte Dr Ashraf Abdel-Wahab, Adjoint du Ministre d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte. ○ Vice-président de la réunion – Italie M Federico Basilica, Conseiller juridique du Sénat de la République, et de l'Unité pour la simplification et la qualité de la réglementation, Présidence du Conseil des ministres, Italie. ○ Modérateur – Secrétariat de l'OCDE M Christian Vergez, Chef de la Division de l'innovation et de l'intégrité, Secrétariat de l'OCDE.
13.00 – 14.30	<p>Déjeuner à l'invitation du Ministère d'État chargé de l'évolution de l'administration, Égypte</p>



Ministry of State for
Administrative Development



OCDE ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES

SÉMINAIRE RÉGIONAL À HAUT NIVEAU « STRATÉGIES, INSTRUMENTS ET MOYENS DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE »

Documentation

- *Éliminer la paperasserie: Des stratégies nationales pour simplifier les formalités administratives.* Publication de l'OCDE. 2006
- Synthèses de l'OCDE : *Éliminer la paperasserie : des stratégies nationales.* 2006
- *Réforme de la réglementation : expérience de pays de l'OCDE.* Publication tri langue de l'OCDE (Anglais, français et arabe). 2006
- *Vers une meilleure administration.* Études de l'OCDE sur l'administration électronique. 2005
- *L'administration électronique: un impératif.* Études de l'OCDE sur l'administration électronique. 2003
- *Administrative Simplification for Opening Business and Issuing Business Licenses.* Birol Ekici. Turkey. 2007.
- *Decentralization and Partnership with the Public sector: Reform Strategy in the Civil Service Sector in Bahrain.* Rashid A.R Ishaq. Brief. 2007

Pour plus d'informations : www.oecd.org/mena/governance